

MONS & VOUS

Le magazine municipal de Mons en Barœul

N°112 - mars 2024



C'est le printemps !
au parc de la Solitude

VOUS ÊTES BIEN À
MONS
EN BARŒUL

DU HAUT DE CES PYRAMIDES...

Ce n'est pas parce que nous avons, à Mons, un boulevard Napoléon 1^{er} que l'on peut se prendre pour Bonaparte au pied de nos chaufferies pyramidales. Néanmoins, cela prête à la réflexion... Nous concevons assez naturellement que prendre de la hauteur, au sens strict, permet d'avoir une vue plus large. Au ras du sol, notre vision bute sur le moindre obstacle alors que du haut des immeubles, on prend mieux la mesure de l'immensité de ce qui nous entoure, marquant par opposition notre insignifiance relative à l'échelle du paysage. La formule napoléonienne exprime la même idée, non pas sur l'étendue spatiale mais sur l'axe temporel. Mais comment prend-on de la hauteur par rapport au temps ? Exactement comme l'a fait l'équipe de savants qui accompagnait l'expédition d'Égypte en se lançant sur les traces de l'histoire pour tenter de comprendre les chemins qui conduisent du passé au présent. C'est ainsi que nous prenons conscience que nous sommes plus grands que nous-mêmes, que nous venons de plus loin que notre âge, que nous sommes issus d'une chaîne de générations successives qui nous a façonnés tout autant que les séquences de nucléotides de notre ADN. Ainsi en est-il aussi des villes dont on retrouve dans les lignes actuelles, les rides estompées d'un passé plus ou moins lointain. Dans le travail de collecte, de recherche que fait l'association historique de Mons, on ne cultive pas que de la nostalgie mais on s'efforce de trouver un sens dans l'évolution de l'espace urbain.

Dans un moment où les repères s'effacent, où les contresens font florès, peut-être

pourrions-nous passer en revue quelques siècles à saute-mouton.

En 1224, François d'Assise invoque dans son cantique « Laudato si » son frère le vent, sa sœur l'eau et loue notre mère la Terre « qui nous sustente et nous gouverne ».

En 1324, le moine franciscain Guillaume d'Occam est accusé par l'Église de répandre des thèses hérétiques en prônant la séparation de la raison et de la foi. Celui-ci inspira à Umberto Eco le personnage principal de son roman « le Nom de la rose » mis à l'écran par Jean-Jacques Annaud avec Sean Connery dans le rôle de Guillaume de Baskerville.

En 1524, le capitaine Florentin Giovanni da Verrazano, naviguant à bord d'une caraque Normande « la Dauphine » pour le compte de François 1^{er} explore la côte est de l'Amérique du Nord et découvre le premier la baie de New York qu'il dénomme Angoulême.

En 1724, le « bien-aimé » roi Louis XV promulgue à Versailles l'édit portant « règlement pour le gouvernement et l'administration de la justice, police, discipline et le commerce des esclaves », c'est le code noir qui ne fut aboli qu'en 1848.

En 1824, à Vienne, est jouée pour la première fois la version achevée de la 9^e Symphonie de Beethoven avec comme final choral du dernier mouvement l'Ode à la joie de Friedrich von Schiller qui deviendra l'hymne européen.

Aux Jeux olympiques de Paris en 1924, le sauteur en longueur américain William DeHart Hubbard obtient la première médaille d'or individuelle pour un sportif noir. L'athlète juif Harold Abrahams doit surmonter l'antisémitisme et la barrière de classe pour pouvoir se mesurer sur le 100 m à celui que l'on surnomme l'Écossais volant, Eric Liddell, fervent protestant presbytérien. Cette rivalité est la trame du film « les Chariots de feu » dont on ne peut oublier le célèbre thème musical du compositeur Vangelis.

On perçoit en filigrane au travers de ces quelques exemples que les questions d'aujourd'hui renvoient à des situations plus lointaines dont les effets se sont diffusés au travers du filtre des années pour nous atteindre sous des formes, des modalités, des amplitudes nouvelles mais dont les origines ne sont pas neuves. Dès lors, permettez-moi donc, pour finir, de dédicacer ce billet aux professeurs d'histoire-géographie !



SOMMAIRE

p4-5

RETOUR EN IMAGES

Ce qu'il s'est passé à Mons en Barœul

p6

VIVRE À MONS

Les retraités se prennent au jeu au foyer M. Douliez

p7

CULTURE

Découvrez la médiathèque en ligne

p8

MONS INFO

Tensions sur le budget 2024

p9

ON BOUGE !

LudiNord revient !

p10

VIVRE À MONS

Actions de parentalité

p11

INSOLITE !

Porteur de flamme monsois

p12

CADRE DE VIE

Et la lumière fut... plus économe

p13

MON(S) HISTOIRE

Redécouvrir l'ancienne mairie

p14

BOL D'AIR

Des projets qui sortent de terre

p15

MONS INFO

Biodéchets : mieux recycler

p16

VOUS & MONS

L'AMI qui vous veut du bien

p17

BRÈVES

Ce qu'il ne fallait pas rater à Mons.

p18-19

TRIBUNES & AGENDA

Mons & Vous, magazine municipal de la Ville de Mons en Barœul (27 avenue Robert Schuman 59370 Mons en Barœul / tél. 03 20 61 78 90 / mairie@ville-mons-en-baroeul.fr) édité à 8500 exemplaires par la Ville de Mons en Barœul
Directeur de la publication : Francis BOSSUT // **Rédaction, photos et mise en page** : service communication // **Impression** : Imprimerie Monsoise // dépôt légal 2024 // ISSN 1633-8111 // Toute reproduction totale ou partielle ne peut se faire sans l'accord exprès de la rédaction



10-31-1328 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ÉDITO

Le printemps !

Nous voilà entrés dans le dernier tiers de ce mandat municipal après avoir traversé entre 2020 et 2023 une période marquée par une série de difficultés très impactantes tout autant dans nos vies personnelles que dans la vie de notre collectivité. Ce furent d'abord les années COVID avec des mois de confinement puis le port de masques, les pass sanitaires, les vaccinations de masse... Puis survint en février 2022 (il y a deux ans) l'invasion de l'Ukraine ordonnée par le président Poutine avec ses conséquences humaines dramatiques et ses effets majeurs sur l'économie mondiale. Nous avons subi des hausses brutales sur les marchés de l'énergie qui ont enclenché un processus inflationniste inédit depuis près de 40 ans. Et, alors que nous pouvions envisager un retour progressif vers des conditions plus « normales », voilà que, le 28 juin 2023, s'abattit sur nous un déferlement de violence inexplicable traumatisant les Monsois et brisant l'appareil municipal en rendant inutilisables trois grands équipements : le Lien, la salle Allende et la Mairie.

Tout cela a eu, a aujourd'hui et aura encore pendant plusieurs années des incidences fortes sur la gestion de notre commune. Ces circonstances, ces événements nous ont contraints à adapter, ajuster, réviser nos perspectives, nos projets, nos modes de fonctionnement mais certainement pas à baisser les bras ! Comme l'énonçait Martin Luther King « si tu ne peux pas voler, cours, si tu ne peux pas courir, marche, si tu ne peux pas marcher, rampe, mais continue d'avancer par tous les moyens... ».

Inutile donc de nier ou de masquer ces nouvelles réalités, plus rudes, plus rugueuses qu'hier, auxquelles nous devons faire face. Elles sont naturellement très présentes dans l'approche budgétaire 2024 figurant dans ce numéro du Mons&Vous.

Mais cela doit aller de pair avec un regard positif sur l'avenir, des regards souriants comme en avaient tous ceux qui ont participé à cette réjouissante visite de l'école « La Paix » en clôture des énormes travaux qui y ont eu lieu. Sourires de satisfaction que nous aurons sûrement en septembre 2024 lors du retour des élèves de maternelle dans l'école Anne Frank complètement refaite. Plaisir aussi des amateurs et joueurs de foot lorsqu'ils réinvestiront en 2025 la tribune, les vestiaires, le terrain du stade Peltier dont les travaux ont enfin démarré. Un premier rendez-vous leur est donné lors de la pose de la première pierre en avril de cette année. Bonheur des spectateurs de tous âges qui reviendront jouer, rire, s'émouvoir, applaudir dans la salle Allende dont on va panser les plaies au cours de cette année 2024... Voilà quelques-uns des enjeux de cette année, et de ce dernier tiers de mandat ! Vous le voyez, blessés nous le sommes sans doute mais toujours combattifs au service de notre ville et de ses habitants.

Mars, c'est aussi le retour du printemps (après cet hiver trop pluvieux pour notre vieux Fort), le réveil de la nature avec notamment de nouveaux espaces en cours de verdissement le long de la rue du Général de Gaulle, du boulevard Gayet, sur le parvis de la salle Allende et, de façon transitoire, sur l'emprise de l'ancien immeuble Coty... Ce printemps offrira plein d'occasions de parcourir la ville à pied ou à vélo : le carnaval, une nouvelle édition de LudiNord, l'installation de nouveaux jeux d'extérieur au parc de la Solitude, un petit coin de « forêt comestible » au jardin des Acacias dans le cadre de projets participatifs, la prochaine édition de « Passons par le jardin » début juin... Beau printemps monsois à toutes et tous !



La Paix retrouvée ! L'Ecole La Paix a été inaugurée le 17 février par ses élèves.

Rudy Elegeest

Maire de Mons en Barœul

Conseiller au Bureau de la Métropole Européenne de Lille

RETOUR EN IMAGES



01



02

01 - Taekwondo / 12 janvier Les taekwondoïstes monsois ont démontré tous leurs talents lors des vœux du Maire **02 - Musique ! / 15 février** Soirée musicale pour les résidents des Cèdres. **03 - Hip Hop / 11 janvier** Répétition de dernière minute pour la vingtaine d'enfants de l'atelier Hip-Hop du centre social Imagine se produisant lors des vœux du Maire. **04 - こんにちは !** D'étranges créatures tout droit sorties des mangas japonais étaient de sortie au Fort de Mons les 10 et 11 février.



03



04



05

05 - Odyssées 2020 Fin février, ce sont plus de 400 jeunes des collèges Lacordaire, Descartes et Rabelais qui ont été invités au spectacle "Odyssées 2020" à la salle du Polyèdre.

06 - La neige Un épais manteau neigeux s'est abattu sur notre commune en janvier, nos équipes de salaison étaient à pied d'œuvre pour assurer la chaussée. **07 - Languedoc / 31 Janvier** Début des démolitions pour le tronçon Nord de l'immeuble de la rue du Languedoc.



06



07



LES RETRAITÉS SE PRENNENT AU JEU

Le foyer Michel Douliez accueille l'après-midi, du lundi au vendredi, tous les amateurs de jeux de cartes et de société qui le souhaitent. Rendez-vous a été pris 6 rue du Becquerel...

L'heure du café est passée, les joueurs retournent à leur partie de cartes – aujourd'hui, c'est tarot, demain ce sera sûrement belote. Dans la salle à côté, on joue au billard français. Aussi appelé foyer du Becquerel, le lieu accueille les amateurs de cartes, de triomino, de dames, d'échecs et autres rummikubs désireux de passer un moment ensemble.

L'assemblée du jour est concentrée sur sa partie mais au moment du café qui leur a été servi tout à l'heure, comme tous les jours, les piques ont fusé, on

s'asticote gentiment. « On s'entend bien, ici, c'est un cercle de rencontres amicales » dit l'une des dames présentes. Un retraité surenchérit « On vient ici pour élargir le cercle de nos relations. », en tout bien tout honneur nous précise-t-on.

Le foyer, avant l'épidémie de covid, accueillait beaucoup de joueurs de belote, de tarot ou même d'échecs. Les rangs se sont éclaircis, et les habitués ne demandent qu'à retrouver l'animation passée. Vous pouvez même venir avec vos propres jeux si vous avez envie de les faire découvrir.

Avis aux amateurs !

Le foyer Michel Douliez vous est ouvert de 13h30 à 17h.





Partager des émotions !



Réviser ses cours !



UN SERVICE DE LA MEL

Imaginée et portée par la Métropole Européenne de Lille, La Médiathèque en ligne est un nouveau service disponible sur internet qui vient compléter l'offre des bibliothèques métropolitaines. La Médiathèque en ligne, ce sont de la presse, des formations et des vidéos, accessibles à tous gratuitement, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Lire la presse, regarder un film en famille ou se former au code de la route, prendre un cours de cuisine ou de yoga, c'est désormais possible gratuitement avec votre inscription à la bibliothèque.

De la presse, des formations et des films

Sur la plateforme Cafeyn, vous retrouverez 1500 titres de presse française et étrangère pour ne rien rater de l'actualité. Sport, people, jardinage, high-tech, histoire... il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Pour la partie cinéma, 7000 vidéos disponibles sur la plateforme Médiathèque Numérique permettent de s'évader depuis son canapé ou dans les transports en commun. Des films grand public aux plus intimistes, en passant par des œuvres pour les plus jeunes, des documentaires ou des spectacles, autant de programmes originaux à regarder en streaming ou à télécharger.

Enfin, la plateforme Skilleos propose 130 000 vidéos de cours et formation pour toute la famille : loisirs, bien-être, formation professionnelle, soutien scolaire, langues étrangères, photographie...

Gratuit avec votre inscription à la bibliothèque

Toutes les personnes inscrites à la bibliothèque municipale ont la possibilité d'avoir accès à ces ressources numériques depuis n'importe quel écran.

C'est l'occasion de vous inscrire, si ce n'est pas déjà fait, et de compléter vos emprunts de livres par cette offre numérique.

Et n'oubliez pas, l'inscription est gratuite pour tous les Monsois de moins de 18 ans ! Les bibliothécaires sont à votre disposition pour toutes vos questions sur cette nouvelle offre, qui viendra s'ajouter courant 2024 d'une offre de livres numériques, mais aussi de BD et mangas en ligne !

Renseignements :

bibliotheque@ville-mons-en-baroeul.fr

03.20.19.11.11
monsensbaroeul.bibenligne.fr

asuivre.lillemetropole.fr/mediatheque-en-ligne



TENSIONS SUR LE BUDGET 2024

Dans les jours qui viennent, le conseil municipal sera amené à se prononcer sur le budget 2024, qui définira les moyens à déployer pour l'action publique communale au cours de l'année.

Bien qu'annualisé, le budget s'appuie bien évidemment sur les bilans d'activité et comptable des années antérieures et se doit également de se projeter sur les années suivantes. Si, à leur initiative, les élus peuvent en déterminer certaines orientations, les budgets doivent aussi **tenir compte des éléments de contexte et des événements extérieurs** qui l'impactent directement.

Ainsi, en 2023, les coûts de l'énergie (dont l'électricité) se sont maintenus à un niveau assez haut ; l'inflation (moins forte qu'en 2022) est demeurée assez élevée et plus que tout, **les émeutes du 28 juin ont chamboulé gravement le fonctionnement de nombreux services** et mis à mal toutes les prévisions qui avaient pu être faites.

Malgré une bonne couverture de ce sinistre et un accompagnement de qualité par notre assurance, les répercussions de ce choc se feront sentir longtemps. La prise en charge des dommages a occupé presque exclusivement nos services techniques durant des mois ; il faudra beaucoup de temps (au moins 2 ans) pour retrouver une situation normale et il faudra pour cela y consacrer beaucoup de ressources humaines, de temps et aussi des moyens financiers en plus des remboursements par les assurances.

D'autres facteurs avaient déjà freiné le rythme d'avancement des projets d'investissement (Covid, tensions d'approvisionnement sur le marché des matériaux, défaillances d'entreprises...) La collectivité doit donc faire face à un entassement de projets engagés et à réaliser dans les 2 à 3 ans qui viennent et auxquels viennent s'ajouter les chantiers de remise en état de l'hôtel de ville et de la salle Allende. Cela conduit à des niveaux d'investissement prévisionnels jamais envisagés par le passé (de l'ordre de 30 millions d'euros sur 2 ans et demi) avec des problématiques de capacité à faire et de soutenabilité financière dans un intervalle de temps resserré.

Par ailleurs, on observe sur les exercices précédents un **rythme de progression de nos dépenses plus rapide que celui de nos recettes**. Près de la moitié de nos recettes de fonctionnement (dotations d'État, du Département, de la MEL) accusent un net retard de progression par rapport à la hausse des prix et nous n'avons, sur celles-ci, aucun levier d'action. Par ailleurs, et de façon tout à fait légitime, la commune doit appliquer des dispositions nationales (sans compensation) de revalorisation salariale des agents territoriaux.

En dépit de ces dispositions, et notamment pour les agents sur les grilles les moins élevées, ce rattrapage garantit mal leur pouvoir d'achat aussi la ville, de son côté, corrige quelque peu cet écart par des mesures qu'elle adopte de son propre chef

comme la mise en place de la « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. » en 2024.

De plus, la ville (via le CCAS) dispose d'un établissement pour personnes âgées dépendantes (l'EHPAD des Bruyères). Cette structure devrait **être autonome sur le plan financier**. Or, compte tenu des contraintes qui pèsent réglementairement sur leurs recettes et leurs charges, bon nombre de ces établissements (dont les Bruyères) présentent, année après année, des déficits structurels de fonctionnement qui s'accroissent les rendant extrêmement fragiles. Ils sont jusqu'à ce jour, maintenus à flots par les municipalités par le biais de subventions qu'il faut sans cesse majorer.

Pour finir, suite à la dernière période de pluies intenses, les infiltrations au Fort se sont sérieusement étendues, au point qu'il est indispensable, devant l'urgence, de mettre en place des dispositifs, fussent-ils provisoires, de mise hors d'eau.

Voilà quelques unes des questions sur lesquelles devront se pencher les élus pour **résoudre l'équation budgétaire 2024** considérant que les budgets s'inscrivent dans une continuité et qu'il faut à la fois préserver certains acquis sans grever l'avenir.

ON BOUGE !



LUDINORD REVIENT !

Le Festival du jeu et de la création, LudiNord, sera de retour les 23 et 24 mars 2024 à Mons en Barœul.

Le rendez-vous incontournable des Hauts-de-France annonce avec enthousiasme son grand retour pour la 14^{ème} année. Cet événement autour des jeux, qui a attiré plus de 8000 participants lors de sa dernière édition, revient à Mons en Barœul pour offrir une expérience inoubliable aux amateurs de jeux de société de tout âge.

Les jeux sur le devant de la scène. LudiNord 2024 place les jeux au centre du week-end, tant en intérieur qu'en extérieur. Des moments palpitants sont au rendez-vous avec des tournois, dont les qualifications officielles pour l'EuropeMaster, des séances de dédicace et la présentation de prototypes de jeux

offrant aux créateurs l'opportunité de rencontre leur public. C'est l'occasion idéale pour partager des instants conviviaux en famille ou entre amis, que l'on soit jeune ou moins jeune, il y en aura pour tous les goûts !

Les visiteurs auront également l'opportunité de repartir avec un souvenir de l'édition 2024 en explorant les LudiShops.

Des animations jusqu'au bout de la nuit.

Comme chaque année, les animations se poursuivent jusque dans la nuit de samedi à dimanche avec la LudiNuit. Dès 21h et jusqu'au petit matin, les joueurs pourront tester des jeux plus longs (durée de plus de 4h), des jeux de rôle et des prototypes !

Les bénévoles au cœur du rendez-vous.

Le festival ouvre ses portes à tous les passionnés de jeux et ce sont eux qui contribuent à la réussite de ce grand rendez-vous ludique des Hauts-de-France. Chaque année, ce sont près de 400 bénévoles qui se rassemblent pour animer et organiser le festival LudiNord.

(Entrée : 4€ la journée et gratuit pour les moins de 10 ans).





TEMPS DES PARENTS

coanimé par des professionnels de l'enfance



Les écoliers reprennent le chemin de l'école. Pour les parents, c'est un rythme effréné entre l'organisation de la logistique, les devoirs et la gestion du quotidien ! Il est donc temps de se poser, se retrouver entre parents pour se ressourcer et partager, autour d'un café, ses expériences et ses questionnements ! Alors n'hésitez pas à pousser les portes pour passer un agréable moment, une fois par semaine, aux dates suivantes :

à l'école Province :

Ven. 15 mars / Ven. 29 mars
Ven. 12 avril / Ven. 24 mai
Ven. 7 juin / Ven. 14 juin
et Ven. 28 juin

Accès libre
de 8h15 à
9h45

à l'école Lamartine :

Jeu. 21 mars / Jeu. 4 avril
Jeu. 18 avril / Jeu. 16 mai
Jeu. 30 mai / Jeu. 20 juin
et Jeu. 4 juillet

Plus d'infos :

petite.enfance@ville-mons-en-baroeul.fr



VOUS ÊTES BIEN À
MONS
EN BARCÈUL

ACTIONS DE PARENTALITÉ

Existe-t-il autant de modèles de parents que de familles ? Existe-il un mode d'emploi pour devenir ou être parent ? C'est quoi être parent de nos jours ? S'il n'y a pas de réponse toute faite à ces questions le travail autour de la parentalité vise à soutenir les familles dans leurs besoins, leurs interrogations, leurs difficultés mais aussi leurs réussites... C'est pourquoi, les soutiens et accompagnements des parents se développent notamment à l'initiative des villes.

Ainsi, à Mons en Barœul, les partenaires de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ont travaillé ensemble pour mener des initiatives coordonnées et soutenir, accompagner les parents et aller à la rencontre des familles.

Le sommeil, les pleurs, les émotions, l'école, le mode d'accueil, les activités, le temps pour soi...

Être parent à Mons en Barœul c'est

avoir la possibilité de rencontrer des professionnels, d'autres parents, de disposer de temps d'écoute, de partage de pratiques, d'échange à la faveur de groupes de parole, d'ateliers, de conférences, de lieux ressources et de moments festifs.

La journée de la petite enfance qui aura lieu le 6 avril de 14h à 17h30 à l'école Ronsard est l'un de ces temps destinés aux familles.

Les parents pourront déambuler, faire des activités et s'informer dans les différents stands proposés :

- Structures petites enfances : crèche Joséphine Baker, crèche de l'Europe, Halte-Garderie Camille Guérin, Crèche Rigolo comme la Vie (mondilous). Les enfants pourront notamment participer à des ateliers déguisement,
- Le Relais Petite Enfance sera présent ainsi que des assistantes maternelles,

• Les garderies périscolaires seront également représentées : garderie périscolaire de la Ville, Association Promesse, Caramel, Centre Social Imagine

• Des informations sur les inscriptions scolaires seront aussi dispensées par le service Enfance de la Ville mais aussi par l'Education Nationale,

• Pour parler de santé et de parentalité nous aurons la présence du CAMS, du CMP, de la PMI, du Pôle Ressource Handicap et de l'Espace Famille Monsois,

• Pour ce qui concerne la culture : la bibliothèque, la ludothèque et le service culture seront présents.

Une animation « Party Bulles » sera proposée par la Fabuleuse ainsi qu'un bal folk à partir de 16h par la compagnie Bill My People. Venez nombreux !

INSOLITE !



Monsieur Henri Belot, numéro 37 en course.

PORTEUR DE FLAMME MONSOIS

Dans 130 jours s'ouvriront les Jeux olympiques de Paris avec, lors de la cérémonie d'ouverture, l'allumage de la flamme par le dernier des 11000 relayeurs.

Partie d'Olympie en Grèce, la flamme aura, durant 68 jours, effectué un tour de France métropolitaine mais aussi des départements et territoires d'outremer et traversé plus de 400 villes. Le 2 juillet, elle atteindra le Nord et parmi les porteurs, dans son survêtement blanc, sur quelques 200 m, elle sera entre les mains d'un Monsois : Monsieur Henri Belot.

Il a été sélectionné parmi près de 2000 candidats s'étant proposés auprès de la Banque Populaire, l'un des sponsors des jeux. Henri Belot, sans jamais avoir été un compétiteur, est un sportif accompli. Il a effectué 5 fois le GR 20 en Corse et, durant des années, il est allé à son travail (20km aller, 20km retour) en courant. Cette endurance et ce goût de l'effort, il l'a

vraisemblablement acquis lors de son passage à la légion étrangère, plus précisément au 2^{ème} REP de Calvi, qu'il intègre à l'âge de 17 ans et où il restera 4 ans. Il y pratiquera tous les sports même le ski et l'alpinisme. Il y effectuera près de 400 sauts en parachute et même si le premier saut "ne lui fera rien", il eut toujours une petite appréhension pour les suivants au point qu'il ne se placera jamais comme premier à franchir la porte de l'avion.

A la caserne de Calvi, il se spécialise et devient infirmier. À cette époque, au tournant des années 70, la Légion est souvent appelée en renfort pour des opérations de protection civile. A ce titre, il interviendra sur des sauvetages en mer et aussi des accouchements précipités. Il recevra même la médaille pour acte de courage pour avoir sorti une victime d'un véhicule en feu. C'est d'ailleurs lors de l'une de ses interventions qu'il sera « repéré » par une vacancière

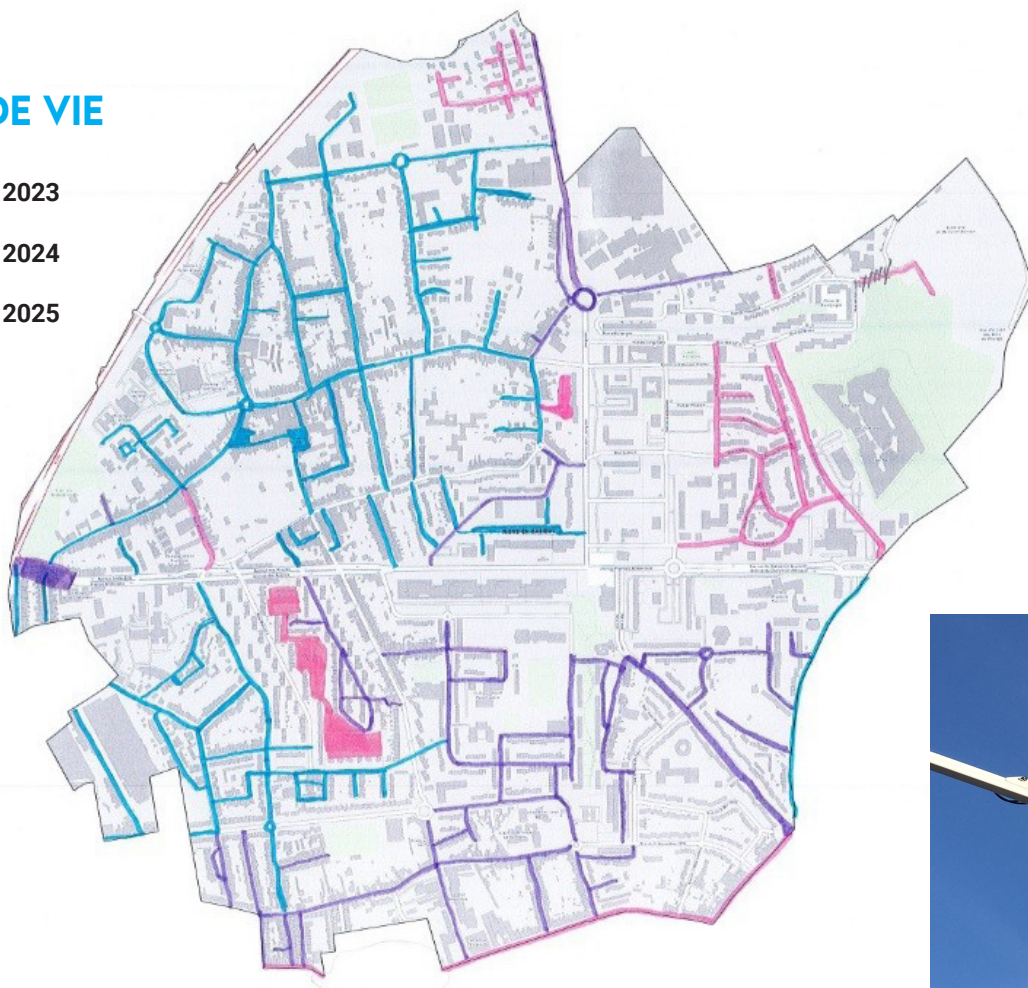
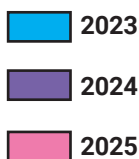
du Nord qui deviendra son épouse. Après l'armée, Henri Belot exercera une multitude de métiers mais restera toujours en lui un peu de son âme de légionnaire : "légionnaire un jour, légionnaire toujours".

Aujourd'hui retraité, il est toujours en contact avec son corps d'attache ; il est membre de l'Association Monsoise des Anciens Combattants et, à ses heures perdues, il s'occupe de ses oiseaux ou pinceaux à la main, il compose des tableaux.



L'avion duquel il s'élança pour la première fois

CADRE DE VIE



ET LA LUMIÈRE FUT ... PLUS ÉCONOME

Dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable, de réduction de ses consommations énergétiques et de son impact environnemental, la ville a engagé début 2023 un plan sur 3 ans de rénovation de son parc d'éclairage public en ciblant les secteurs de la ville qui ne sont pas concernés par les programmes de rénovation urbaine (ANRU 1 et 2). En effet, sur ces autres secteurs, la rénovation de l'éclairage public est intégrée à la composante espace public de ces programmes ANRU.

Ainsi la ville a-t-elle passé **un marché public visant à renouveler entre 1200 et 1500 points d'éclairage public** entre 2023 et 2025. Il s'agit de remplacer les lampes sodium haute pression (éclairage très chaud jaune-orangé) ou d'autres lampes à iodures métalliques

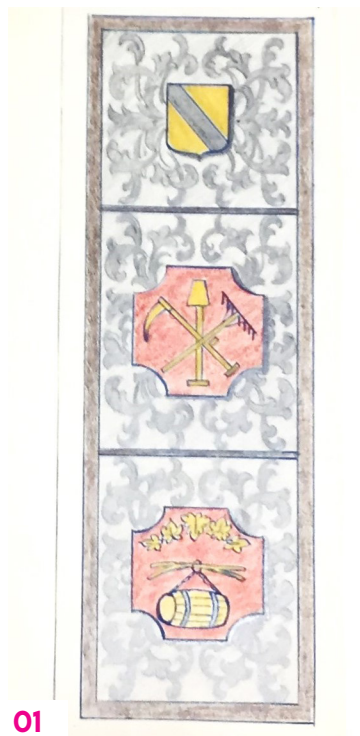
par des modèles à LED (diodes électroluminescentes).

L'éclairage par LED présente les avantages d'être économe en électricité et d'être modulable. Ainsi ces changements de « gamelle » s'accompagnent-ils d'un **dispositif de pilotage à distance permettant en particulier de régler l'éclairement durant la nuit** (par exemple de le moduler en fonction de l'heure).

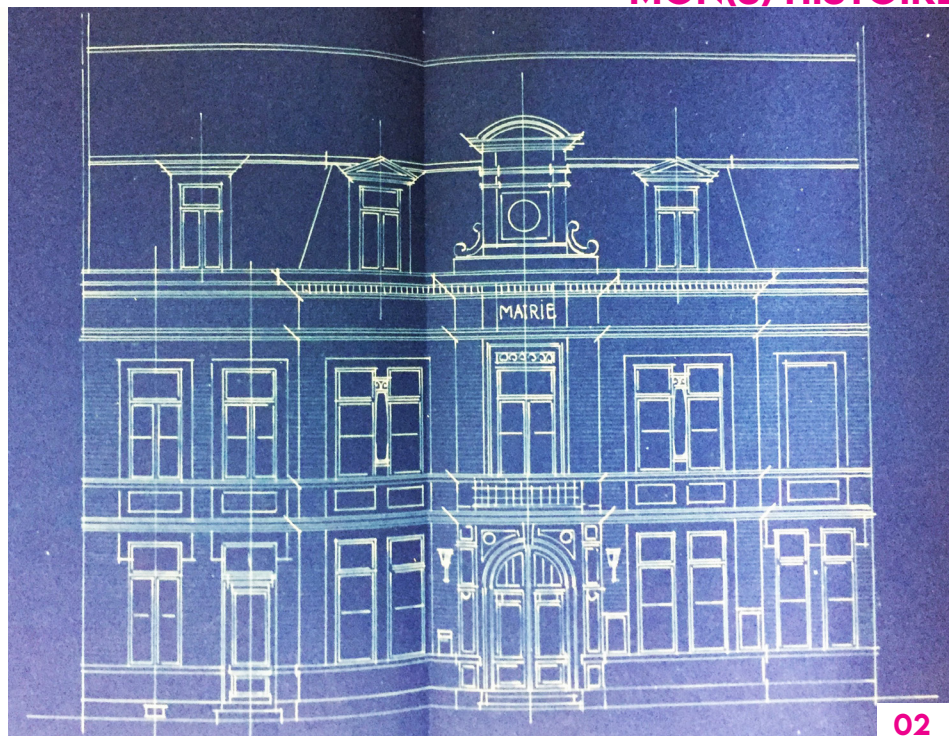
Alors que l'éclairage public représentait plus du quart de la consommation globale d'électricité, **ces évolutions devraient diminuer de près des 2/3 la consommation électrique liée à l'éclairage public**. Évidemment cette baisse de consommation entraînera une économie financière difficile à évaluer compte tenu du caractère instable des prix de l'électricité. Ce

plan est financièrement, soutenu par un fonds de concours de la Métropole Européenne de Lille. La première tranche a eu lieu en 2023 ; elle a concerné 495 points lumineux situés principalement dans la partie ancienne de la ville et correspond à un investissement de 350 000€ dont 120 000€ apportés par la MEL. Les tranches 2 et 3 (2024 et 2025) porteront sur, respectivement 400 et 200 points d'éclairage situés pour la tranche 2 au sud de la ville et pour la tranche 3 sur le secteur des Provinces (voir la carte).

Notons que, parallèlement à cette opération concernant l'éclairage public, une mutation comparable est opérée dans les équipements municipaux où les anciens luminaires sont remplacés par des LED.



01



02

REDÉCOUVRIR L'ANCIENNE MAIRIE

Beaucoup de Monsois connaissent ce bâtiment emblématique du numéro 108 rue du Général de Gaulle que l'on a successivement désigné comme la Mairie, l'ancienne Mairie ou la Maison des Associations. Retraçons ici quelques jalons de son histoire.

En 1879, la municipalité acquiert un terrain sur lequel elle fera construire une première mairie et une école pour les garçons (l'école Rollin côté église, l'école Sévigné des filles existait déjà). Les mairies des petites villes se résument alors à un simple bureau. Le secrétaire de mairie, l'instituteur y sont logés et les séances du conseil se tiennent dans un café.

Dans les années 20, la mairie est véritablement aménagée comme telle

avec des guichets d'accueil. L'architecte Gabriel Pagnerre avait lui-même proposé un projet [3]. Elle occupe la partie droite du bâtiment accessible depuis une majestueuse entrée principale. Sur la gauche se trouve le confortable logement (4 chambres, salle de bain, salon) du secrétaire de mairie muni d'une entrée particulière. Notons que les plans d'alors font apparaître dans la cour arrière une cellule de prison et un refuge pour vieillards.

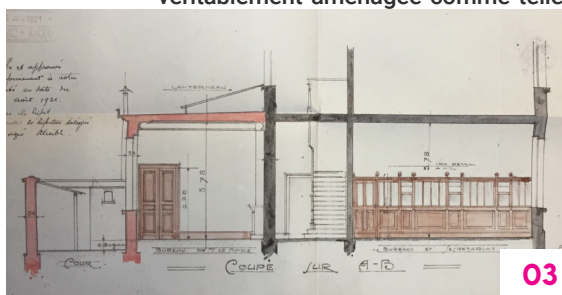
Dans les années 1960, alors que la population monsoise a beaucoup augmenté, on agrandit la mairie en y intégrant le logement du secrétaire et en occupant l'ancien grenier. Cela permet d'ouvrir un second étage avec 5 bureaux, d'agrandir au premier étage la salle du conseil (l'actuelle salle Malraux). La façade est «modernisée» selon les codes de l'époque, seul le premier niveau a conservé quelque peu son allure d'origine [2].

Dans les archives, on a même retrouvé des projets de vitraux [1] pour anoblir la salle des mariages avec les armes

de la ville, et deux autres blasons symbolisant son caractère agricole et sa tradition brassicole. Par la suite, de nombreuses améliorations et transformations auront lieu jusqu'à son déménagement pour la nouvelle mairie avenue Schuman à la fin des années 1970.

Seule demeurera encore pour quelque temps, au 108 rue du Général de Gaulle, la bibliothèque qui, par la suite s'installera au Fort après la conversion de celui-ci en centre culturel. D'importants travaux d'adaptation requalifieront alors le bâtiment en maison des associations à partir de 1985.

C'est ainsi qu'il est toujours un lieu de vie dans ce « haut de Mons » ; de nombreuses associations y tiennent des ateliers (le CADLM, les Quatre saisons, l'Ass'haut de Mons, Mons la chapelle, lektura, l'association philatélique, Yogala, Lille bluesion, Swing to you, Keltic dream...). La salle fut même un temps convertie en cantine scolaire en attendant la construction du restaurant Jean Zay.



03

CADRE DE VIE



Allons Planter des arbres !

ÉRABLES, AUBÉPINES, POMMIERS,
GROSEILLERS, THYM...



Enfilez vos gants et
chaussez vos bottes !

DATE

● Samedi 16 mars 2024

HEURE

● 10h00 - 17h00

LOCALISATION

● Parc des Sarts, Plaine de Jeux
des Acacias, Mons en Baroeul

(A tout moment, il est possible de nous rejoindre sur place)

ACTIVITÉS

● 10h00 : Départ de la Mairie de Mons
En Baroeul, pour une **déambulation
théâtrale** par la Cie "On Disait Que"

● 10h30 : arrivée au jardin et **début de
la plantation**

● 12h00-13h00 : **auberge espagnole**,
ramenez salé et/ou sucré et partageons

● 13h00-16h30 : **plantation**

● 15h30 : **goûter offert !**

● 16h30 : **inauguration** de l'espace planté

MONS
BUDGET PARTICIPATIF

Centre Social
Imagine

Carrefour
Carrefour

pic!

DES PROJETS QUI SORTENT DE TERRE !

A l'approche des beaux jours, des projets s'apprêtent à sortir de terre au même rythme que les plants des végétaux qui poussent ici ou là un peu partout dans la Ville. Ces projets sont ceux qui ont été votés par les Monsoises et les Monsois en juin dernier et pour lesquels chacun se démène actuellement afin de leur donner corps et vie !

Ces projets, qui sont au nombre de trois, concernent la deuxième édition du Budget Participatif Monsois. Les habitants porteurs de ces projets et les services de la Ville travaillent actuellement main dans la main pour une livraison et une mise en service d'ici à la fin du printemps 2024.

Le premier projet autour duquel des habitants pourront se réunir sera la Forêt Comestible (Ex Forêt en Ville), comme le laissent aujourd'hui présager les études de sol qui sont favorables. Notez bien dans vos agendas la date du 16 mars prochain qui a été arrêtée pour organiser une plantation citoyenne à laquelle vous êtes toutes et tous invités à venir, seuls ou en famille. Ce moment sera une occasion de découvrir les différentes essences forestières indispensables à la création de cette forêt qui offrira un véritable écosystème pour préserver diverses espèces vivantes et également un nouvel espace de fraîcheur et de gourmandises. Cette

invitation est aussi une opportunité de vous reconnecter à la terre, de vous retrousser les manches et de chausser vos bottes pour manier la bêche afin de participer ensemble à cette plantation d'arbres et d'arbustes qui se dresseront fièrement demain tel une forêt dans la Ville !

Au parc de la Solitude, il sera bientôt possible pour les habitants de se retrouver pour se détendre en famille ou entre amis, en profitant des espaces engazonnés et, surtout, des nouveaux aménagements et du mobilier mis en œuvre dans le cadre du Budget Participatif. Les habitants auront certainement beaucoup d'histoires à raconter lorsqu'ils reviendront de leur journée passée à la Solitude : suspendus à la balle de match alors que se prépare un effet lifté au ping-pong, bouche-bée devant un florilège de gestes techniques au baby-foot, attentifs aux stratégies mises en œuvre pendant la partie d'échecs ou encore déboussolés par le choix du bouliste qui a pointé là où vous auriez tiré ! Ah que d'histoires communes prendront bientôt racine à la Solitude !

Du côté du Fort de Mons, de nouvelles installations vont bientôt éclore et attirer autour d'elles de nombreuses personnes en train de courir, tenant toutes dans leurs mains des cartes dites d'orientation. C'est

effectivement dans l'écrin du Fort, et notamment dans ses plaines, que les habitants et les services de la ville sont en train de dessiner le tracé du futur parcours permanent d'orientation dont, vous vous en doutez, l'objet sera de réunir des Monsois avides de se lancer régulièrement des défis sportifs. Ce parcours permanent intégrera surtout plusieurs points d'intérêt que vous devrez retrouver et qui vous en apprendront davantage sur le patrimoine historique de notre Fort et de son environnement paysager qui a beaucoup évolué grâce aux aménagements réalisés par les équipes du Service Milieu Urbain et Biodiversité.

Vous vous en doutiez, ces trois projets ont pu voir le jour grâce à l'implication de Monsoises et de Monsois qui ont cru en leurs idées et ont fait le choix de les partager via le Budget Participatif. La nouvelle édition du Budget Participatif a déjà été lancée et vous êtes nombreux à avoir fait de nouvelles propositions pour la Ville et ses habitants, dont l'étude des contenus est aujourd'hui en cours.

Dans l'attente de découvrir les nouveaux projets de l'édition 2024 et de voter au cours du mois de juin, restez connecter aux réseaux sociaux monsois pour suivre et participer à l'édition 2024 du Budget Participatif !



BOL D'AIR

BIODÉCHETS : MIEUX RECYCLER !

Les biodéchets, regroupant principalement les déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas, produits périmés non consommés...) et les déchets dits « verts » (feuilles mortes, tontes de pelouses...) représentent encore un tiers des déchets non triés des Français, soit 83 kg par habitant et par an.

Le tri à la source des biodéchets porte pourtant un double enjeu : ils constituent une ressource importante de matières organiques utiles, mais ils sont le plus souvent incinérés en mélange avec les ordures ménagères, ce qui génère des gaz à effet de serre.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la réglementation nationale impose le tri à la source des biodéchets. A Mons, c'est la Métropole Européenne de Lille (MEL) qui assume la responsabilité de la gestion des déchets. La Ville vous informe des solutions mises en œuvre par la MEL afin de répondre à l'objectif de tri à la source des biodéchets.

Première solution : le recours à un **composteur individuel** à domicile quand c'est possible. La MEL proposera au printemps 2024 l'achat de composteurs individuels avec une formation en ligne.

Deuxième solution : le recours aux **trois bacs à biodéchets** présents sur le marché du jeudi matin (et gérés par les Alchimistes). Pour y apporter vos déchets, vous pouvez demander un « bio seau » et/ou des sacs biodégradables à l'accueil des services municipaux.

Troisième solution : le recours à un **composteur collectif** au plus près de chez vous. La Ville a soutenu l'implantation de composteurs par la MEL et les Alchimistes. Chacun des 5 sites a fait l'objet d'une mobilisation importante de bénévoles : au pied de la Résidence de l'Europe (côté ouest), au sein de la maison de quartier Concorde, rue Jean-Jaurès, jardins partagés Boulevard Mendès France, résidence des Cèdres. Deux sites sont en projet : au pied de la résidence Galion derrière la Mairie et au pied de

la résidence Sangnier.

Vous pouvez vous manifester en tant que bénévole pour animer les composteurs collectifs. Vous pouvez également proposer un nouveau site de compostage en vous mobilisant avec vos voisins, en identifiant deux référents qui seront formés pour faire vivre le site et au moins 10 familles volontaires pour participer à l'apport de bio déchets et contribuer à la vie du site (entretien, conseil, partage de la matière créée).

Plus d'informations : www.lillemetropole.fr/composteur_alchimistes.co



BONNES ADRESSES



L'AMI QUI VOUS VEUT DU BIEN !

Simplifiez vos démarches administrative avec l'Accueil Monsois Interservices.

• Demandes de CNI-Passeport : Anticipation et simplification

Si vous avez besoin de renouveler vos documents d'identité, il est conseillé d'anticiper votre demande, surtout à l'approche des vacances d'été. Les délais d'instruction/fabrication par les services de l'État sont actuellement courts (moins d'un mois). Les délais de rendez-vous auprès des services municipaux qui enregistrent les demandes le sont aussi. Néanmoins, nous vous encourageons donc à favoriser les rendez-vous et les pré-demandes en ligne. Cela vous fera gagner du temps et simplifiera vos démarches au guichet. N'oubliez pas de bien constituer votre dossier notamment d'un justificatif de domicile, soit lors de la pré-demande avec le dispositif « justifi'adresse », ou le jour du rendez-vous en fournissant le document papier.

• Inscriptions sur les listes électorales : exercez votre droit de vote

La date limite d'inscription sur les listes électorales en vue des élections européennes est fixée au vendredi 3 mai 2024 à minuit. Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne ou aux guichets du service AMI muni(e)s d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ne manquez pas cette occasion de faire entendre votre voix et de participer à la vie démocratique de notre ville et de notre pays.

• Attestations d'accueil : Nouvelle modalité de dépôt

Depuis janvier, la gestion des attestations d'accueil d'un étranger non européen pour un séjour touristique de moins de 3 mois est désormais assurée par le service AMI, à la place de la Police Municipale.

Pour obtenir une attestation d'accueil, il est impératif de prendre rendez-vous préalablement. L'agenda en ligne est accessible via le site de la Ville ou le portail Mon(s) AMI numérique. En vue des vacances de printemps/été, nous vous encourageons à anticiper vos demandes, car les délais de rendez-vous et de signature peuvent varier. Pour constituer votre dossier, veuillez-vous renseigner sur la liste des pièces requises, disponible sur place ou en ligne.

SIGNATURE DE LA CTG

Le 16 février dernier, a eu lieu la signature d'une nouvelle convention de partenariat entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales appelée CTG (Convention Territoriale Globale). Au travers de cette convention, la Ville continuera à bénéficier de participations financières importantes de la CAF dans de nombreux domaines; enfance, petite enfance, jeunesse, parentalité, vie locale.



JOURNÉE MÉDIÉVALE À L'ACCUEIL DE JOUR

Chaque mois, l'accueil de jour les Charmilles organise avec les personnes accueillies une journée thématique ponctuée par un repas thérapeutique. Chacun met la main à la pâte pour sa préparation. En janvier, le Moyen Âge s'est invité aux Charmilles. Au menu, un bouillon, un quizz sur les rois et les châteaux de France, un diaporama sur la vie au Moyen Âge... et une galette des rois offerte par une famille !



Inscrivez-vous à la **newsletter** et recevez tous les mois les actualités de votre Ville !

REPRISE DES ACTIVITÉS À LA PISCINE

• Bébés Nageurs (de 6 mois à 3 ans)

Les séances de bébés nageurs sont avant tout un moment ludique, que vous partagerez avec votre enfant. Elles contribuent à l'épanouissement du bébé par la découverte du milieu aquatique dans un bassin aménagé par divers tapis, jeux, frites et objets qui stimuleront l'enfant. Pour ces séances le bassin est chauffé à 32°. Chacun peut évoluer en fonction de son rythme et de ses envies. Activité programmée le samedi matin de mars à novembre en période scolaire.

• Ateliers de psychomotricité (de 3 à 6 ans)

Les séances de psychomotricité favorisent le début de l'autonomie et permettent à l'enfant d'approfondir sa pratique par des parcours, des jeux visant à développer de nouvelles compétences aussi bien dans le grand bassin que dans le petit bassin. Activité programmée le samedi matin en période scolaire.

Pour les ateliers de psychomotricité il faut se munir du carnet de santé de l'enfant ainsi que d'un certificat médical.

Infos et réservation sur le site de la piscine : piscine-monsenbaroeul.fr



UNE BONNE ADRESSE POUR LES AMATEURS DE MANGAS !

Une librairie spécialisée Mangas Shinrei vient de s'ouvrir dans la galerie de l'Europe au 19 rue du Maréchal Lyautey

Elle est ouverte du mardi au samedi 10h30-13h et 14h30-19h.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2024-2025 seront ouvertes du 1er mars au 12 avril sur l'espace en ligne Mon(s) Ami numérique. Sont concernés les enfants qui vont faire leur première rentrée en maternelle, et les familles qui emménagent à Mons en Barœul. La démarche peut également être effectuée auprès de l'AMI chaque matin du lundi au vendredi.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :
Facebook @monsensBarœul59370
& Instagram @monsensBarœul

MONS L'AVENIR ENSEMBLE

Éducation... prioritaire

En 1833, la loi Guizot imposa le financement d'une école dans toutes les communes de plus de 500 habitants puis, dans les années 1880, les lois Ferry rendirent obligatoire et gratuite l'instruction pour les enfants des deux sexes de 6 à 13 ans. Dès la fin du 19ème siècle, toutes les communes de France ont une église ou un temple, une place du marché, un maire (élu depuis 1789) et... une école, creuset républicain. Un siècle et demi plus tard, la fermeture d'une école de village est souvent vécue comme une amputation. Au-delà des apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter), la loi de novembre 1883 « affirme la volonté de fonder une éducation nationale sur des notions du devoir et du droit. ». Ce rappel figurait, écrit à la craie, sur un tableau noir, à l'entrée de la classe musée, le 17 février dernier, à l'occasion de la visite organisée de l'école « La Paix », totalement réaménagée : « l'école accueille tous les enfants ; elle leur enseigne les connaissances d'aujourd'hui pour en faire des citoyens de demain ».

Depuis, l'Éducation Nationale n'a fait que s'ouvrir à toujours plus d'enfants et de jeunes (aujourd'hui la scolarité est obligatoire de 3 à 16 ans). Elle n'a fait qu'élargir le champ des savoirs et savoir-faire qu'elle dispense. Mais l'école de son quartier reste le lieu originel où tout commence, là où sans doute beaucoup de choses se jouent.

Tous les enfants y partagent les mêmes bancs, y vivent les mêmes premières expériences collectives hors du cercle familial, y sont éveillés aux mêmes initiations : la révélation du sens sous l'écriture, la magie des nombres et des mesures, la conscience du temps, de l'espace, du juste, du vrai, du beau... Dans un monde chamboulé de toutes parts, l'école demeure l'institution centrale sur laquelle se développent les germes de nos avenir tant individuels que collectifs. C'est pour toutes ces raisons, qu'aux cotés des enseignants, nous considérons le soutien de la ville à l'éducation comme prioritaire.

Pour les 750 enfants des classes maternelles, les 1230 élèves du primaire repartis dans 15 écoles et les 280 écoliers de l'école privée, il y a fort à faire ! La ville y consacre, en fonctionnement, près de 6 millions d'euros par an (en y intégrant les services périscolaires : cantines, garderie, études, classes de découverte...) soit 25% de son budget de fonctionnement. Ces services sont rendus par 29 ATSEM,

30 personnels d'entretien, 24 agents de restauration auxquels s'ajoutent en moyenne 55 vacataires qui encadrent la pause méridienne. Près de 140 personnes sont donc mobilisées chaque jour d'école !

Mais la ville a aussi en charge les bâtiments scolaires ; il s'agit aussi bien de la maintenance courante que des interventions très lourdes voire de la construction de nouveaux locaux. Par exemple, après le groupe scolaire Montaigne, le dernier gros chantier achevé est celui de l'école « La Paix » et la reconstruction d'Anne Frank est en cours. En 2021, 2022, 2023 ont été investis dans nos écoles respectivement 1,6 puis 1,8 et 2,5 millions d'euros ! Évidemment les scolaires (dont les 1400 collégiens monsois) bénéficient de l'accès aux équipements de la ville : bibliothèque, piscine, salles de sports, salle Allende (jusqu'au 28/06/2023). Ces mises à disposition éducatives hors les murs (comme l'accès à l'écoparc du Barœul) sont facilitées par la ville. Les élus (qui sont ou ont été aussi parents, enseignants, éducateurs...) sont les fervents porteurs des espérances que nous mettons tous dans l'école de la République.

*Isabelle Veteau
Adjointe à l'enseignement*

Chères Monsoises, chers Monsois, Un grand merci pour votre participation et votre implication qui ne cessent de grandir pour notre Budget participatif. Pour cette troisième édition, on ne compte pas moins de 31 projets déposés au terme du mois de janvier. Après une analyse fine des différentes idées par le comité de gestion, nous revenons actuellement vers les porteurs afin de les informer de la recevabilité ou non de leurs projets. Lors du mois de juin, chaque Monsois, âgé de 10 ans et plus, aura la possibilité de choisir le projet qui l'intéresse le plus. D'ici là, au cours des prochains mois, nous tâcherons d'achever au maximum la réalisation des projets lauréats de l'année dernière. Remercions chaleureusement les services municipaux pour leur participation active et déterminante. Continuons – tous ensemble – par notre engagement et notre mobilisation à faire de Mons une ville citoyenne !

*Pour le groupe socialiste,
Baptiste Ménard,
Adjoint au Maire,*

UN NOUVEAU SOUFFLE À MONS

Mons densément, mais en catimini !

Nous avons découvert la semaine dernière un nouveau panneau de « permis de construire modificatif » sur un des terrains « vagues » de notre ville. Ce projet a-t-il été présenté aux riverains ? Difficile de le savoir, car ce type de réunion (parfois organisée seulement après que l'opposition en ait parlé publiquement) n'est jamais annoncé ni sur le site de la ville, ni sur les réseaux sociaux, ni dans le « Mons et vous ».

Voici donc deux nouveaux immeubles, 44 logements pour une hauteur de 18 mètres. Où ? Rue du Périgord, entre des bâtiments déjà existants.

Qu'en pensons-nous ?

Nous sommes favorables à l'ANRU. Le nouveau Mons a été mal construit et trop vite, il a mal vieilli. Depuis la loi de Jean-Louis Borloo de 2003, l'ANRU permet de rénover le bâti. Cela ne résout pas tout, mais c'est nécessaire.

Avant toute destruction, le Maire organise une cérémonie. C'est important pour ceux d'entre nous qui ont vécu dans ces lieux. Mais la Mairie ne veut pas évoquer le futur. La dernière réunion publique sur le projet ANRU dans son ensemble a eu lieu à Allende en 2019 ! On ne voyait rien sur les plans, et on ne sait toujours rien : combien d'habitants la mairie vise-t-elle ? Quels terrains sont ciblés pour construire ? Quant aux projets eux-mêmes, les habitants les découvrent après que les choix soient bouclés.

Sur le projet précis en question, au vu de la densité déjà existante de cette partie de Mons, nous craignons des bâtiments en trop. La Mairie dit que la densité de la ville n'augmente pas, mais la densité au sol, si. À proximité immédiate de 5 000 habitants et de l'avenue Sangnier, un vrai parc serait bienvenu... En période de forte chaleur, la place Allende pleine de béton ne sera pas d'une grande utilité ; un tel parc, si.

Dans un autre registre, à vos agendas ! Nous vous proposons une marche-(re)découverte du quartier Becquerel le 13 avril à 10h00, rendez-vous école La Paix, angle Becquerel/Lavoisier.

*Un Nouveau Souffle à Mons en Barœul.
Timothée Lebon, Ghislaine Beauvois
Marc Toutin, Kévin Vaillant, Philippe Duchamp*

16/03 – 15h, 16h, 17h Les Contes entre nous

> Bibliothèque

Dans un petit coin, pas trop impressionnant, propice au partage, une conteuse ou un conteur vous invite à un rendez-vous tout à fait particulier... Venez découvrir un spectacle en cours de fabrication, un artiste en pleine création. Et dans quelques mois, venez voir le spectacle abouti, dans l'un des lieux où il sera programmé.

À partir de 10 ans
Gratuit

Réservation : 03 20 19 11 11
bibliotheque@ville-mons-en-baroeul.fr

16/03 – de 9h à 00h Grand Prix International de Danse & Gala

> Salle du Fort

Le Grand Prix International de danse Lille Métropole accueille les meilleurs danseurs lors d'une grande compétition de danse sportive et lors de spectacles variés. Retrouvez les danses standards (valse lente, tango, valse Viennoise, Slow Fox, Quickstep) qui mettent en valeur la grâce des couples ainsi que les danses latines qui jouent la sensualité (Cha cha cha, Samba, Rumba, Paso Doble, Jive).

Programme de la journée
9h à 18h : Éliminatoires
Soirée à 19h : Finales et Gala de printemps de l'école de danse Odeya

Réservation sur gpi.odeya.fr



16/03 – 10h-17h Allons planter des arbres !

> Départ de la Mairie
jusqu'au parc des Acacias.

Du 16/03 au 24/03

Ducasse

> Place du Maréchal
Lyautey

23/03 Carnaval !

> Parvis de la Mairie

04/04 – 20h Les Michel's

> Salle du Fort

Combien de dialogues, de sketches, de chansons, de personnages fictifs ou réels portant le prénom «Michel» vous ont fait rire, rêver, bouger, danser ?

En musique, en chansons et en saynètes, ce trio musical vous livre les plus savoureux moments de ces personnalités. Les Michels revisités et intemporels ! Avec Fugain, Berger, Jonasz, Delpech, Jackson, Audiard...



Gratuit

Durée : 1h10

Réservation : 03 28 77 44 35
reservation@monsensbaroeul.fr

14/04 – 16h30 TRIFOLIES

> Eglise Saint Jean-Bosco

L'orchestre Trifolies regroupe les élèves des classes de cordes des conservatoires de Wasquehal, Croix et Mons en Baroeul dans le but d'échanger et de partager les expériences artistiques. Il revient cette année avec un programme intimiste donnant la part belle aux cordes avec des pièces tels que l'Hymne à l'amour d'Edith Piaf, les danses roumaines de Bartok, la symphonie de Bishop... Beau voyage en perspective !

À partir de 5 ans
Gratuit

Réservation : 03 28 77 44 35
reservation@monsensbaroeul.fr

18/04 10h-13h & 15h-19h Don du sang

> Salle Marie Curie

Prenez rendez vous sur
dondesang.efs.sante.fr



17/05 20h30 > 18/05 18h Le Printemps du Jazz

> Salle Marie Curie

Dans le cadre de sa 6^{ème} édition, La Boîte à Jazz invite le groupe MEET Quintet, à l'occasion de la sortie de leur 1^{er} CD. Formé autour de projets de reprises de standards de jazz pour se concentrer aujourd'hui sur des compositions personnelles, les cinq musiciens puisent leur cohésion dans leurs différents univers musicaux.

Gratuit sur réservation

Réservation : 03 28 77 44 35
reservation@monsensbaroeul.fr

23 & 24

MARS 2024

SAMEDI 10^h - 21^h + OFF

DIMANCHE 10^h - 19^h

4€/JOUR

GRATUIT -10 ANS

MONS-EN-BARCEUL

FORT DE MONS &

SALLE MONTAIGNE

LudiNord

FESTIVAL DU JEU ET DE LA CRÉATION



www.ludinord.fr



Kyriad

ilèvia
LES TRANSPORTS DELUXE

Mons
en Barceul

PIXELIGHT
LES ÉCRANS LUMINEUX